



**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BIENS
ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU ET LA COMMUNE DE CHEY**
Annexée aux statuts de la Communauté de Communes Mellois en Poitou

AVENANT 3
MODIFICATION DE LA SURFACE MISE A DISPOSITION DE L'ECOLE

Entre

La communauté de communes Mellois en Poitou représentée par son président, M. Fabrice MICHELET, dûment habilité par délibération du bureau communautaire n°..... en date du 18 janvier 2024, ci-après désigné par les termes « la communauté de communes » ;

D'une part,

Et

La commune de Chey, représentée par son maire, M. Jean-Christophe MAGNAN, dûment habilité par la délibération du conseil municipal en date du,
Ci-après désigné par les termes « la commune » ;

D'autre part,

Exposé

La commune de CHEY a mis à la disposition de la communauté de communes au 1^{er} janvier 2016 l'ensemble immobilier nécessaire à l'exercice de la compétence scolaire au 14 route de Poitiers sur les parcelles cadastrales AB121 et AB224.

Au vu de la diminution des effectifs scolaires, la commune a sollicité la communauté de communes pour récupérer 2 salles qui seraient transformées en dojo communal.

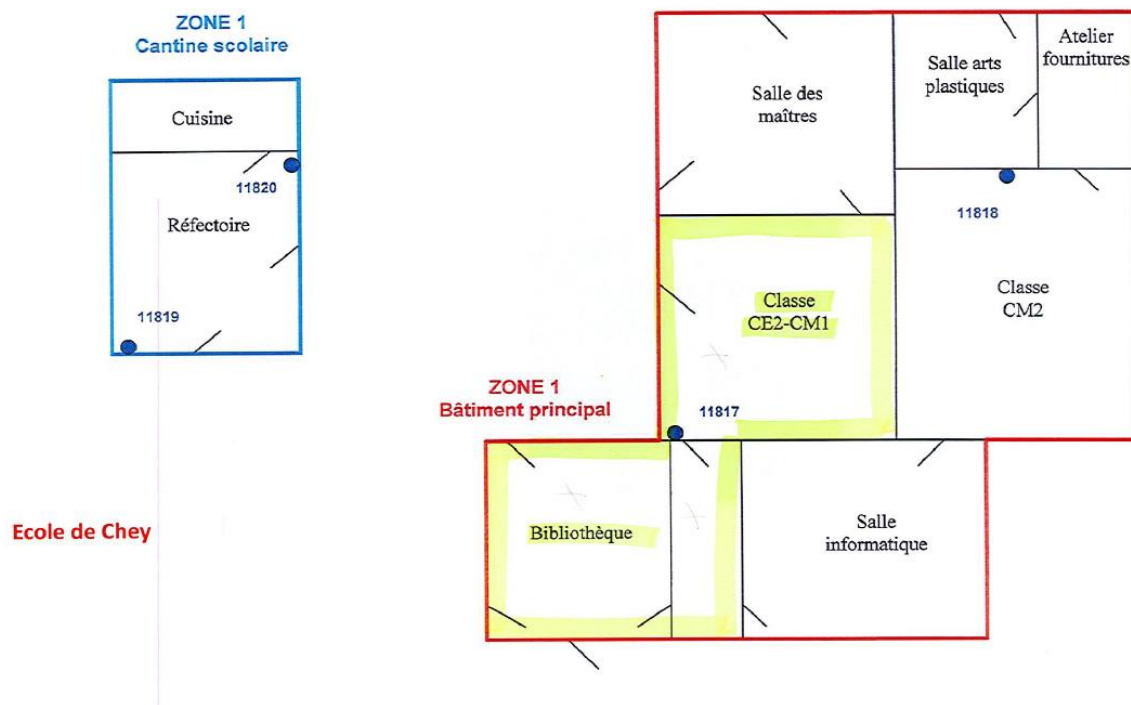
Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Mise à disposition du bâtiment

La surface des biens mis à disposition au 1^{er} janvier 2016 était de 470 m² répartis de la manière suivante:

Ecole 208 m²
Salle informatique 110 m²
Cantine 132 m²
Toilettes 20 m²

Il est supprimé les pièces suivantes : classe de CE2/CM1 pour 42.70 m² et bibliothèque/couloir pour 21.60 m² soit 64.30 m² au total.



Article 3 – Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale (cf. annexe) de l'ensemble du site (470 m²) était de 244 570.46€.

La nouvelle valeur patrimoniale des locaux mis à disposition (405.70 m²) est de 211 111.14€.

Article 3 – Assurances diverses

L'assurance des biens mis à disposition suite à la modification des locaux mis à disposition sera effective au 1^{er} août 2024.

Article 4 – Modalités de calcul du remboursement des fluides

La commune a des compteurs pour lesquels il convient d'effectuer un remboursement financier vers la commune correspondant au montant de l'utilisation de l'équipement selon la clé de répartition suivante :

- eau + assainissement
Compteur commun pour l'école et des bâtiments municipaux
La clé de répartition est calculée au prorata des surfaces dédiées aux bâtiments scolaires soit 43.16% pour l'école et 56.84% pour les bâtiments municipaux
- bois plaquette et entretien annuel de la chaudière
Chaudière bois commune pour l'école et des bâtiments municipaux
La clé de répartition est calculée au prorata des surfaces dédiées aux bâtiments scolaires soit 36% pour l'école et 64% pour les bâtiments municipaux

Article 5 : Date d'application

Le présent avenant est applicable à compter du 1^{er} août 2024.

Article 6 : Les autres dispositions restent inchangées

Fait à Melle, le 18 janvier 2024.

Pour la commune de
 CHEY
 Le Maire,

Pour la communauté de communes
 MELLOIS EN POITOU
 Le Président,

Jean-Christophe MAGNAN

Fabrice MICHELET

ANNEXE

FICHE IMMOBILISATION N° 00SCOL58

Immobilisation : LE BOURG CANTINE ECOLE CHEY

Budget	BUDGET PRINCIPAL	Date d'acquisition	31/12/2016
Type	01 - 01 Bien non amortissable	Valeur d'acquisition	244 570.56
Catégorie	N231 - BATIMENTS SCOLAIRES	Durée d'amortissement	0
Classe	21731 - CONSTRUCTIONS MISES A DISPOSITION	Date de début d'amort.	
Service	- PAS DE SERVICE	Montant à amortir	
Bâtiment	Non	VNC fin 2016	244 570.56
N° inventaire	SCOL58	N° écriture	
Transmise	Non	N° mandat	
		Valeur brute	244 570.56

Compléments :

Surface initiale/actuelle	0 m2 / 0 m2
Référence cadastrale	
Numéro matériel	
Localisation	ECOLE CHEY
Famille	
Sous-famille	
Informations	
Fin des travaux	
Mise en service	31/12/2016
Immo. de référence	Pas de référence
Valeur brute initiale	
Quantité initiale compl.	

Imputations :

	Gestionnaire	Fonction	Nature	Opération	Serv.	Antenne
Acquisition			21731			
Dépenses						
Recettes						
Définitive						

Historique :

Exe.	Date	Mouvement	Type	Libellé	Montant	Transmissible / Transmise	Bordereau	Pièce
2016	01/01/2016	Acquisition	Reprise antérieurs	LE BOURG CANTINE ECOLE	244 570.56	Oui / Non		